

Message du président Bouteflika à l'occasion de la 35e session du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur

Le président de la République Abdelaziz Bouteflika a adressé, mercredi, un message à l'occasion de la tenue de la 35e session du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur, lu en son nom par le ministre de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, Noureddine Bedoui. Voici le texte intégral:

"Altesses, Excellences, Messieurs les ministres de l'Intérieur,

Monsieur le Secrétaire Général de la Ligue arabe Monsieur le secrétaire général du conseil des Ministres arabes de l'Intérieur Excellences Messieurs les Ambassadeurs, Messieurs les membres des délégations, Mesdames et Messieurs, C'est un honneur et un plaisir de vous accueillir dans votre pays l'Algérie, qui reste attaché à l'unité de l'action arabe commune et à son renforcement en tant qu'objectif à atteindre et étant l'unique voie pour faire face aux défis actuels qui ne peuvent échapper à votre perspicacité, avertis que vous êtes de leurs natures et de leurs conséquences.

Votre participation à cette session témoigne clairement de votre volonté de promouvoir l'action sécuritaire arabe commune devenue un exercice rationnel de par sa

méthodologie de travail en commun et un moyen d'évaluation équilibrée qui ne cesse de gagner en qualité sur le plan des objectifs, qualité qui vise à instaurer des fondements et à prospecter la voie susceptible d'aplanir les difficultés avec clairvoyance et sagesse.

Il nous est permis de voir en l'action constante de votre conseil, à travers ses structures et ses mécanismes tout au long de l'année, une preuve que nous sommes tous convaincus de la nécessité d'une action sécuritaire commune des services de sécurité arabes que nous sommes déterminés à renforcer la coopération sécuritaire entre nos pays et à consolider la coordination entre les organes et corps de sécurité arabes.

Altesses, Excellences Mesdames et messieurs, Nous sommes réunis à l'occasion de cette 35ème session à un moment où des régions qui nous sont chères de notre Monde arabe ne cessent d'être le théâtre de véritables tragédies. En effet, certains pays arabes continuent de subir des situations dramatiques conséquence d'une déstabilisation sécuritaire induite par les actes terroristes et les activités des groupes extrémistes source de terreur et de violence dans ces régions.

L'environnement régional de la plupart de nos Etats arabes ne cesse, lui aussi, d'enregistrer une activité inquiétante

déclenchés par des groupes extrémistes qui pratiquent toutes les formes de criminalité et de violence dans notre environnement et usent de tous les moyens possibles pour menacer aussi bien la sécurité des pays dans lesquels ils se sont implantés que la sécurité et la stabilité des pays voisins.

Face à cette situation, délicate et complexe marquée parfois de contradictions, nous sommes tenus d'observer la vigilance et d'améliorer en permanence la coopération et la coordination entre nous et au plus haut niveau, de manière à garantir la sécurité et la stabilité de tous nos Etats.

Dans ce cadre, l'on doit relever l'amélioration de la situation sécuritaire qui commence à se profiler dans certains pays arabes qui ont su, grâce à leur expérience et le savoir-faire de leurs enfants, faire face aux tentatives de démembrement orchestrées par les ennemis de notre nation arabe.

Altesses, Excellences, Mesdames et messieurs, La lutte contre le terrorisme n'est ni liée à un agenda, ni confinée dans une aire géographique, c'est une problématique qui demeure posée tant que les citoyens et leurs biens sont menacés et que ces groupes égarés persistent à menacer la stabilité des institutions de l'Etat ou tenter d'imposer des référents religieux et idéologiques, étrangers à nos peuples.

Nul doute que le premier pas pour éradiquer le terrorisme consiste à infirmer ses références intellectuelles et à le priver de son environnement social et ses réseaux de communication, à travers un effort intensif sur le plan éducatif culturel, d'information et d'orientation religieuse, de sorte à neutraliser l'extrémisme et sauver notre jeunesse de sa mystification fatale.

Dans certains pays arabes, les organisations terroristes ont reçu des coups cuisants au cours de l'année écoulée. Plusieurs d'entre elles ont été neutralisées celles-là mêmes qui ont failli tout ravager après s'être accaparé de larges zones de ces pays, hypothéquant l'avenir de leurs citoyens ligotés par la violence sauvage et l'extrémisme à outrance et soumis à toutes les formes d'injustice, d'exaction et de mépris de la vie humaine.

Aujourd'hui, nous observons la déroute de ces groupes terroristes et leur disparition dans certaines parties de la région arabe, les territoires qui étaient sous leur contrôle ont, ainsi, recouvré leur stabilité et leur sécurité. Toutefois, la menace des éléments résiduels de ces groupes n'a pas complètement disparu ni leur danger d'ailleurs.

Au contraire, cette menace et ce danger ont pris de nouvelles formes dès lors que certains d'entre eux ont réussi à s'exfiltrer vers d'autres foyers de tension dans les pays arabes, et à intégrer des groupes criminels activant souvent sous des appellations jusque là inconnues. C'est ce que l'on appelle la fragmentation des groupes terroristes qui se multiplie une fois qu'ils s'assurent un environnement d'accueil.

Face à cette situation, nous sommes appelés à oeuvrer, ensemble, à adopter des résolutions fermes pour sécuriser les lignes frontalières et à prendre des mesures sécuritaires préventives et proactives de nature à favoriser l'alerte précoce, l'échange intensif d'informations et la protection des frontières.

Altesses, Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le terrorisme menace toujours notre sécurité et la stabilité de nos pays.

En dépit du changement des circonstances, des formes qui se sont multipliées et les menaces qui se sont diversifiées, la lutte contre ce danger terroriste n'épargnant aucun Etat ni aucune religion prend une ampleur internationale et doit

être au coeur de nos responsabilités et de nos efforts. De ce fait, nous sommes tenus d'être constamment vigilants, éveillés et profondément conscients de cette situation cruciale.

Aussi, devons-nous adapter nos efforts de lutte contre ce phénomène terroriste à toutes les formes qu'il ne cesse d'adopter, et oeuvrer à actualiser, les mécanismes et les mesures de coordination entre nos services de sécurité à la lumière des évolutions de l'activité terroriste.

Sur un autre plan nous devons contribuer ensemble à traquer sans trêve le terrorisme barbare, à éliminer tous ses moyens de subsistance ainsi que ses foyers d'accueil, à tarir toutes ses sources de financement et de soutien et surtout à souligner l'importance de la criminalisation du versement des rançons aux terroristes.

A cet égard, signalons le cours négatif qu'ont pris, ici et là, les débats sur le thème du terrorisme qui affèrent à la religion et commettent une grave erreur en faisant le lien entre le terrorisme et les religions, notamment lorsque ce phénomène odieux est assimilé à l'Islam, religion de paix, de sécurité, d'acceptation de l'Autre, la religion qui accueille tout

le monde dans le respect réciproque et la coexistence entre les êtres humains.

Imputer le terrorisme à l'Islam est une injustice et un abus inacceptables.

L'Islam est innocent de tout lien avec le terrorisme.

Le terrorisme n'a ni religion, ni patrie, ni frontières.

Nous devons appeler les Oulémas, autorités religieuses et centres de recherches académiques à oeuvrer à la rénovation du discours religieux et sa purification des errements, libérer la fetwa des mains des pseudo fouqaha, et protéger l'Islam contre ceux qui veulent l'instrumentaliser. L'action doit commencer au niveau intérieur, tout en agissant en direction de l'Autre qui a stigmatisé notre religion en l'accusant de fanatisme, d'extrémisme et de terrorisme, alors que tout cela n'est que pure affabulation qu'il nous revient de rectifier et corriger.

Par ailleurs, il est à signaler que la situation s'est compliquée avec les différentes connexions survenues entre le terrorisme et les formes de criminalité transnationales, phénomène qui a gagné en étendue et en dangerosité par le recours massif aux moyens technologiques modernes pour commettre des crimes abjects, propager ses idées extrémistes et erronées,

mystifier notre jeunesse et attirer de nouvelles recrues dans les zones de conflit et de tension.

Les mouvements terroristes et criminels s'évertuent sans cesse à utiliser toute sorte de technologie de pointe pour atteindre leurs objectifs et diffuser leurs idées perverses et subversives dans un style évolué adapté à l'ère du temps.

Outre les cellules classiques qui demeurent la référence fondamentale des groupes terroristes quelles que soient leurs dénominations, de nouvelles cellules cybernétiques ont fait leur apparition sur les sites web et les réseaux sociaux pour inciter au terrorisme, recruter, collecter des fonds, pirater des sites web et lancer des cyber-attaques contre des institutions gouvernementales ou privées dans l'intention de leur porter préjudice.

Cet espace virtuel constitue un défi sécuritaire pour nos pays arabes, d'autant plus qu'il représente un refuge pour les organisations terroristes et tous les réseaux criminels parce qu'invisible, notamment celles qui pratiquent la traite des personnes, le trafic d'organes et des migrants illégaux, le trafic de drogue, le trafic d'armes et d'explosifs, la falsification d'identité et de documents, outre son rôle dans l'enrôlement de nouveaux combattants et l'établissement de liens entre les différents réseaux de combattants, ainsi que la mise en place de sources de financement qui échapperaient

au contrôle institué pour tarir les sources de financement classiques.

La propagation de plus en plus large des technologies de l'information et de la communication continue d'imposer des défis énormes, c'est ce qui a imposé la lutte contre la cybercriminalité comme priorité pour l'Algérie qui a adopté de nouveaux instruments juridiques, techniques et opérationnels pour remplacer les précédents qui ne prévoyaient pas la nouvelle donne sécuritaire.

L'Algérie a été l'un des premiers Etats à ratifier la Convention arabe pour la lutte contre la cybercriminalité, elle s'attèle actuellement à renforcer le cadre juridique y affèrent, à la définition des modalités de contrôle du web et à la lutte contre les types de crime électroniques.

Cette action nécessite une grande maîtrise de cette technologie en perpétuelle évolution, une exploitation efficace de l'information électronique et un suivi minutieux de ces réseaux et de leurs animateurs.

Des structures et des dispositifs ont été mis en place pour lutter contre les crimes électroniques notamment l'Organe

national de prévention et de lutte contre les crimes liés aux technologies de l'information et de la communication ainsi que des centres opérationnels au niveau des différents services de sécurité. Altesses, Excellences, Mesdames et Messieurs, A l'évocation de tous ces défis, l'on ne peut occulter un autre phénomène non moins dangereux et menaçant la stabilité de notre région arabe, il s'agit de la migration clandestine qui commence à prendre des dimensions inquiétantes notamment au cours des dernières années.

De nombreux pays arabes sont devenus la destination de vagues incessantes de migrants étrangers poussés par les conditions sécuritaires prévalant dans leurs pays, à émigrer vers nos pays, soit pour s'y installer temporairement soit pour transiter vers d'autres destinations.

S'il est clairement établi que ce phénomène est lié à une situation humanitaire particulière qu'il est de notre devoir de considérer et, par conséquent, prendre en charge ces migrants, il est indiscutable que nous ne pouvons fermer les yeux sur l'activité des réseaux criminels qui exploitent la vulnérabilité de ces migrants dans des actions visant la stabilité et la sécurité de nos pays.

Pour cela, nous devons intensifier nos efforts communs pour traiter cette problématique dans le cadre d'une approche commune, fondée sur le strict respect de la loi et des droits de l'Homme et sur l'effort de sauvegarde permanente de la paix et de la sécurité dans nos pays.

L'Algérie, de par ses principes humanitaires, la culture d'hospitalité innée chez notre peuple et par devoir de protection envers les victimes des conflits et des troubles, a très tôt accueilli les réfugiés venus de différentes régions et permis aux ressortissants des pays secoués par les conflits d'accéder à son territoire et de s'y établir. L'Algérie a veillé à trouver des solutions pratiques et adéquates pour prendre en charge le phénomène de migration et des migrants selon une vision globale qui prend en considération les exigences en matière de sécurité, de développement et de respect de la dignité humaine, tout en focalisant sur la dimension humaine des migrants et des réfugiés, véritables victimes des crises qui les ont conduits à emprunter cette voie.

Altesses, Excellences, Mesdames et Messieurs, Face à ces défis, l'Algérie a su faire preuve d'efficacité dans le traitement de tels phénomènes, le plus sérieux étant, probablement l'éradication totale du terrorisme à travers une politique adéquate inscrite dans une vision cohérente et une approche globale combinant l'action sécuritaire, politique et de développement.

En parallèle avec la mission d'éradication menée par notre Armée nationale populaire et l'ensemble des services de sécurité contre les groupes terroristes, la réconciliation nationale a été la solution adoptée par le peuple et mise en œuvre par les autorités, aujourd'hui nous en récoltons les fruits. Cependant, cela ne signifie pas que la menace terroriste a disparu, nous sommes de toute évidence avisés et conscients que cette menace guette toujours notre sécurité et notre stabilité.

Son destin étant étroitement lié à celui du monde arabe, l'Algérie n'a pas hésité à partager son expérience de la lutte contre le terrorisme qui lui a permis de franchir de étapes importantes dans la construction de l'Etat de droit, s fondement de la vie politique, économique et social.

Convaincue de la nécessité de poursuivre ce processus dans les meilleures conditions, et à la faveur de son expérience reconnue en matière de la lutte antiterroriste et de l'extrémisme violent, l'Algérie a engagé une série de réformes dans le cadre d'une vision prospective à long terme, consacrée par la Constitution amendée de 2016 comme principe authentique et irrévocable dont le jalon principal est la nécessité de perpétuer le renforcement de l'Etat de droit

en vue de consolider le processus démocratique et l'instauration de la bonne gouvernance.

Altesses, Excellences, Mesdames, Messieurs,

Avant de conclure mon message, je tiens à relever avec satisfaction l'avancée enregistrée par votre Conseil et dire ma haute appréciation des résultats louables obtenus grâce à ses efforts et ses accomplissements.

Aussi, dois-je appeler l'ensemble des parties concernées à poursuivre l'action arabe commune à la lumière des évolutions stratégiques auxquelles nous faisons face.

Nous sommes convaincus que votre session sera couronnée de succès, les nouvelles résolutions renforceront sans doute les efforts de coordination sécuritaire et la coopération entre les services concernés en vue de réaliser la sécurité et la stabilité auxquelles nous aspirons tous, et d'assurer les meilleurs niveaux de protection et de sécurité à nos peuples face à toutes formes de menace.

Encore une fois, je souhaite la bienvenue à nos frères, leurs Altesses et Excellences les ministres arabes de l'Intérieur, ainsi que les délégations les accompagnants, priant Dieu

Tout-Puissant de nous guider pour le bien et le progrès de notre nation.

Soyez assurés de notre plein soutien à vos démarches pour la réalisation de l'objectif escompté.